

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE GONFREVILLE-L'ORCHER

Objet de l'enquête : Demande d'autorisation
environnementale de la société Biosynergy
(groupe SUEZ) en vue d'implanter une centrale
de production vapeur située route des
Entreprises - 76700 GONFREVILLE-L'ORCHER.

Arrêté préfectoral du 28 mai 2020 autorisant l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement :

Durée de l'enquête : du 20/06/2020 au 20/07/2020 inclus

Siège de l'enquête : MAIRIE DE GONFREVILLE L'ORCHER

Commissaire enquêteur ou commission d'enquête

Titulaire (s) : M. / Mme ALBAN BOURCIER
M. / Mme _____
M. / Mme _____
M. / Mme _____
M. / Mme _____
M. / Mme _____
M. / Mme _____

Réception du public par le commissaire enquêteur :

le SAMEDI 20 JUIN 2020 de 9 h 00 à 12h 00 en mairie de GONFREVILLE
le MERCREDI 24 JUIN 2020 de 14h 00 à 17h 00 en mairie de ||
le JEUDI 2 JUILLET 2020 de 14h 00 à 17h 00 en mairie de ||
le MARDI 7 JUILLET 2020 de 9 h 00 à 12h 00 en mairie de ||
le JEUDI 16 JUILLET 2020 de 9 h 00 à 12h 00 en mairie de ||
le LUNDI 20 JUILLET 2020 de 14 h 00 à 17h 00 en mairie de ||
le _____ de _____ à _____ en mairie de _____
le _____ de _____ à _____ en mairie de _____
le _____ de _____ à _____ en mairie de _____
le _____ de _____ à _____ en mairie de _____
le _____ de _____ à _____ en mairie de _____
le _____ de _____ à _____ en mairie de _____

Une réunion publique a été n'a pas été organisée par le commissaire enquêteur


ALBAN BOURCIER
Commissaire Enquêteur

OBSERVATIONS DU PUBLIC

(Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous au commissaire enquêteur)

ouverture du présent registre le samedi 20 juin 2020
à 9h00 en mairie de Gennevilliers I'Orlier.

A. BOURCIER

Samedi 20 juin 2020

Sermonence du commissaire enquêteur de 9h00 à 12h00

visite d'une représentante de l'association
"écologie pour le Fleuve" de 10h00 à 11h30
avec discussion ayant trait à certains items
thématiques du dossier qui donneront lieu
au dépôt d'une contre-étude.

fin de la sermonence à 12h00.

Mercredi 24 juin 2020

Sermonence du commissaire enquêteur de
14h00 à 17h00.

R.A.S.

OBSERVATIONS DU PUBLIC

(Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous au commissaire enquêteur)

Jeudi 2 juillet 2020

Remontrance du commissaire-enquêteur de
14h00 à 17h00

R.A.S.

Vendredi 7 juillet 2020

Remontrance du commissaire-enquêteur
de 9h00 à 12h00.

Une contribution de M. DELGEMER ~~oohesee~~
le 06/07/2020 sur l'objet de l'enquête
publique en marche, a été ~~omise~~ au
présent registre. Les 3 pages du ~~crucial~~ ont
été ~~insérées~~ de la page 3 à la page 5.

Aucune autre observation n'a été ~~répétée~~.
~~Remontrance~~ malgré une visite.

Zimbra

christian.chicot@gonfreville-l-orcher.fr

**M le commissaire enquêteur enquête publique
BIOSNERGY****De :** DM

lun., 06 juil. 2020 19:10

Objet : M le commissaire enquêteur
enquête publique BIOSNERGY**À :** contact@gonfreville-l-orcher.fr,
biosnergy@enquetepublique.net

Monsieur le Commissaire enquêteur

Je vous prie de trouver quelques remarques sur l'enquête publique en cours Biosnergy.

Cordialement

Trafic

Dans la pièce N°7 annexes : Étude de trafic p7/24 les itinéraires et estimation sont décrits.

Un point n'est pas évoqué, c'est la présence des ponts mobiles et leur manœuvre non programmées.

Route de la Brèque le pont 7 bis

Route industrielle le pont Rouge.

La fermeture de ces ponts peut créer de fortes remontées de file et

bloquer les tourne à droite ou à gauche.

Ces remontées de file peuvent être plus importantes avec un convoi

ferroviaire de fret (pièce 3 étude d'impact p 105/306)

L'estimation des comptages de camions est

sous évaluée, on ne prend que le parcours allé du camion, il faut son retour.
Il y aura également un transit de camions pour apporter les CSR (combustible solide de récupération) au centre de préparation.
D'autre part les enlèvements de cendre, machefer n'apparaît pas.

Triton et rejets
Pièce N°3 Étude d'impacts ,
P 103/306 au §1.5.6.5 des rejets aqueux vont être réalisé dans le fossé en limite Nord.
Quels sera la température de ces rejets, s'agit il d'une eau chimiquement pure?
Ces rejets seront ils compatibles avec la présence et la reproduction des tritons ponctués, notés vulnérables dans le document faune flore.
Ce fossé est une zone humide.

Salle de confinement
Annexe 24 Étude de vulnérabilité :
Un local de confinement est décrit.
Parmi les nombreux point décrits on ne trouve aucune information sur la conduite et la surveillance du procédé.
Un poste de conduite décentralisé de la conduite numérique permettrait de garder le contrôle de l'usine en mode confinement.
D'autre part une liaison directe et fiable avec Yara est souhaitable.
Un incident chez Yara aura une conséquence chez Biosnergy et



réciproquement, les process sont dépendants.

--

Deleegher Marc

OBSERVATIONS DU PUBLIC

(Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous au commissaire enquêteur)

Jeudi 16 juillet 2020

Sevmonome du commissaire enquêteur
de 9h00 à 12h00

Aucune observation n'a été consignée.



Vendredi 20 juillet 2020

Sevmonome des commissaires - enquêteur
de 14h00 à 17h00

Une contribution des élève de la Ville du
Haro acheminé le 20/07/2020 sur l'ordre
de la mairie de Gennevilliers l'ordonnance de
cette enquête publique, a été omise
sur présent registre. La page renvoie de
la contribution est insérée en page 7 du
présent registre.

Un échange téléphonique avec Mme Lepay,
du service environnement de la ville du Haro,
qui soulève s'occupe de la bonne réception
de l'observation présentée.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DU HAVRE



Le Maire

Le Havre, le 20 JUIL. 2020

Alban BOURCIER
Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La société Biosynergy, filiale de la société SUEZ, a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale en vue d'implanter une centrale de production de vapeur à Gonfreville-l'Orcher pour laquelle une enquête publique se tient du 20 juin au 20 juillet 2020. La commune du Havre, située dans le rayon d'affichage, est invitée par Monsieur le Préfet à donner un avis sur le dossier par l'intermédiaire d'une délibération du conseil municipal.

Notre calendrier municipal n'étant pas compatible avec la présentation d'une telle délibération, l'avis du conseil municipal sera réputé favorable. Pour autant, je souhaite vous faire part de mon avis en tant que Maire du Havre et Président de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole afin que celui-ci puisse être versé à votre rapport d'enquête.

La chaudière biomasse qu'envisage de construire la société Biosynergy s'inscrit dans un projet plus large qui est soutenu depuis de nombreuses années par la collectivité via le Pacte Territorial, le projet Synerzip et la Smart Port City. Ce projet implique notamment la création d'une usine afin de préparer les combustibles et la réalisation d'un réseau de chaleur qui viendra alimenter des entreprises de la zone industrielle et bénéficiera à de nombreuses habitations collectives havraises, dont la facture d'énergie se trouvera réduite. Ce projet permettra donc de cumuler plusieurs avantages convergeant vers une transition écologique et solidaire du territoire, à la fois en substituant des énergies fossiles par une énergie issue des déchets mais également en proposant une alternative à l'enfouissement de déchets non dangereux qui sont produits en région Normandie et en Ile de France. Enfin, le site retenu ainsi que celui des projets connexes seront implantés en zone industrialisée et participeront à leur réhabilitation, ce qui évite la consommation de nouvelles terres et améliore l'état environnemental de notre lieu de vie.

Ainsi, j'émet un avis tout à fait favorable à ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, à l'assurance de ma considération distinguée.


Edouard PHILIPPE

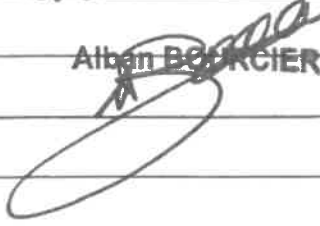
contact@gonfreville-l-orcher.fr
Monsieur Alban BOURCIER
Commissaire enquêteur
Enquête publique Biosynergy

OBSERVATIONS DU PUBLIC

(Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous au commissaire enquêteur)

Le présent registre a été clôturé le lundi
20 juillet 2020 à 17h05 par le
commissaire - enquêteur.

Alban BOURCIER



~~Empty lined area for public observations, crossed out with a diagonal line.~~

Alban BOURCIER
Commissaire Enquêteur



CLOTURE DU REGISTRE

Les observations consignées au(x) registre (s) sont au nombre de : 02

En outre, j'ai reçu des lettres ou notes qui sont annexées au présent registre :

- 1- lettre de MARC DELFEOHER datée du 06/07/2020
- 2- lettre de MAIRE DU HAURE - E - philippe datée du 20/07/2020
- 3- lettre de _____ datée du _____
- 4- lettre de _____ datée du _____
- 5- lettre de _____ datée du _____
- 6- lettre de _____ datée du _____
- 7- lettre de _____ datée du _____
- 8- lettre de _____ datée du _____
- 9- lettre de _____ datée du _____
- 10 - lettre de _____ datée du _____

Le lundi 20 juillet 2020 à 17 h 00

Le délai de mise à disposition du registre étant expiré,

Je, soussigné, Alban BOURCIER déclare clos le présent registre.

Le présent registre ainsi que les pièces qui y sont annexées sont adressés par mes soins le 21/07/2020 à Monsieur le préfet de la Seine-Maritime.

A CONFREVILLE, le 20/07/2020

Le commissaire enquêteur
(signature)


Alban BOURCIER


Alban BOURCIER
Commissaire Enquêteur

SUSPENSION / ENQUETE COMPLEMENTAIRE

SUSPENSION

L'enquête fait l'objet d'une suspension le ____ / ____ / ____
pour une durée de ____ jours,
soit jusqu'à sa reprise le ____ / ____ / ____

*Un second registre sera ouvert pour la période
de reprise de l'enquête.*

ENQUETE COMPLEMENTAIRE

L'enquête fait l'objet d'une enquête complémentaire
le ____ / ____ / ____
pour une durée de ____ jours,
soit jusqu'à sa reprise le ____ / ____ / ____

*Un second registre sera ouvert pour la période
d'enquête complémentaire.*

Alban BOURCIER
Commissaire Enquêteur